Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 022-212200653-20260612-20260611028-DE

MAIRIE
DE
G O U D E L I N
22290

REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de GOUDELIN

L'an deux mille vingt-six, le onze juin, à dix-neuf heures, le conseil municipal de Goudelin, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LE FAUCHEUR Laurent.

Convoqués : LE FAUCHEUR Laurent, SÉHAN Alain, LE MOAL Brigitte, ROUAULT Anne-Marie, GAUVAIN Michaël, TATON Bruno, MALLARGÉ Bernard, THOMAS Gwénaël, LEFEBVRE Nathalie, CORRIO Karine, DONZEL Cécile, BRIAND Julien, CAMUS CARIO Morgane, VINCENT Louis, MARQUIER Charles, LE FORESTIER Doriane, POLLET Guillaume, COLLIN Roxane, PARISCOAT Clémence.

Absents : POLLET Guillaume (pouvoir à ROUAULT Anne-Marie)
CORRIO Karine (pouvoir à DONZEL Cécile)
CAMUS CARIO Morgane (pouvoir à COLLIN Roxane)

Secrétaire de séance : LE MOAL Brigitte

DÉLIBÉRATION N°20260611- 028

Date de convocation : 5 juin 2026

Objet : Attribution des travaux de voirie 2026

Le programme de travaux retenu pour 2026 concerne les secteurs de la Rue de la Fontaine Pierre (2 zones), de Kercadiou Vian (D32) et de Creiz An Guer.

Les propositions reçues sont présentées à l'Assemblée :

ENTREPRISES	TOTAL	
	HT (€)	TTC (€)
SPTP	49 619,70	58 343,64
EUROVIA	52 095,10	62 514,12
COLAS	56 916,50	68 299,80

Sur avis favorable de la commission voirie,
L'assemblée délibérante, à l'unanimité,

- **Approuve** le choix de l'entreprise PLOUFRAGANAISE DE TRAVAUX PUBLICS (S.P.T.P.) de Ploufragan pour réaliser le programme de voirie 2026, pour un montant total de 49 619.70 € HT/ 58 343.64 TTC.
- **Autorise** M. le Maire ou son représentant à signer le devis de travaux ainsi que tout document s'y rapportant.
- **Dit** que les crédits sont inscrits au BP 2026.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Laurent LE FAUCHEUR